



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 18 août 2020

Coronavirus COVID-19 à La Réunion : 23 nouveaux cas confirmés

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé confirment 23 nouveaux cas de coronavirus COVID-19 enregistrés à La Réunion ce mardi 18 aout août à 15h00, soit un **total de 903 cas** depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020.

Parmi ces nouveaux cas:

- 1 cas est importé suite à son dépistage à J7.
- 9 cas sont classés autochtones sans lien avec un cluster.
- 13 cas restent en cours d'investigation.

Parmi les cas précédemment en cours d'investigation :

- 12 cas sont classés autochtones dont 1 relié au cluster du 11/08.
- 1 cas est classé importé suite à son dépistage à J7.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 18 août 2020

859 cas ont été investigués à cette heure par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie, dont 56% sont des cas importés.

• Bilan des cas investigués :

	Cas cumulés	Variation par rapport à J-1
Cas importés (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	436	+2
Cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	60	0
Cas autochtones secondaires (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	81	0
Cas autochtones (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	282	+21
Nombre total de cas investigués	859	+23

Situation sanitaire :

		Variation par
	cas	rapport à J-1
Cas hospitalisés hors service de réanimation hors évacuation sanitaire	12	0
Cas hospitalisés hors service de réanimation issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	10	-1
Cas hospitalisés en service de réanimation hors évacuation sanitaire	5	0
Cas hospitalisés en service de réanimation issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	2	0

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-

Courriel: communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet: www.reunion.gouv.fr Twitter: @Prefet974 Facebook: @Prefet974

Patients guéris (au 14/08/2020)	657	
Décès de personnes atteintes du Covid-19	5	0

Contact-tracing: plus de 5200 personnes appelées individuellement et suivies

Le « contact-tracing » est un dispositif qui a pour objectif d'identifier et de rappeler toutes les personnes ayant été en contact proche avec un cas confirmé de Coronavirus pendant sa période de contagiosité (on parle de «sujets contacts» ou de «contacts»).

Ces personnes font l'objet d'une enquête téléphonique au cours de laquelle est évalué leur état de santé et leur est précisé l'importance de :

- respecter un isolement strict (quatorzaine)
- surveiller quotidiennement leur état de santé
- appeler immédiatement le 15 en cas de difficultés respiratoires et signes d'étouffement
- appeler son médecin traitant dès apparition de symptômes (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour une prescription d'un test virologique
- porter un masque en cas de contact en face à face avec d'autres personnes

Le dispositif de contact-tracing repose désormais sur 3 niveaux différents et complémentaires, assurés par :

- le médecin traitant au premier niveau : identification de l'entourage familial le plus proche,
- I'Assurance maladie au second niveau: identification milieu professionnel, amical ...
- **l'ARS au troisième niveau :** investigations des situations complexes et des cas regroupés en collectivités pour repérer précocement et limiter la formation de cluster.

RECOMMANDATIONS A SUIVRE

Continuons d'appliquer les gestes barrières



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

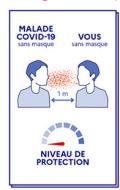


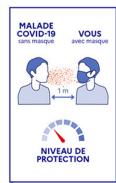
Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre

Protégeons-nous, portons tous des masques









ATTENTION : Ce masque ne remplace pas les gestes barrières. Il ajoute une barrière physique, lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.

Contact presse

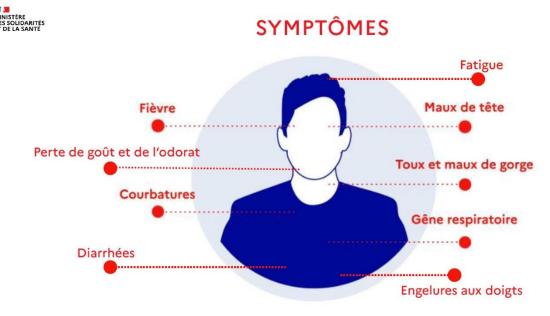
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-

$$\label{local_communication} \begin{split} & Courriel: \underline{communication@reunion.pref.gouv.fr} \\ & Internet: www.reunion.gouv.fr \end{split}$$

Twitter: @Prefet974
Facebook: @Prefet974

- Si vous des difficultés respiratoires et signes d'étouffement : appeler le 15 sans délai
- Appeler immédiatement un médecin dès l'apparition des symptômes (pour un rendezvous ou une téléconsultation) pour vous faire prescrire un test virologique.



Durée d'incubation : 3 à 5 jours en moyenne et jusqu'à 14 jours

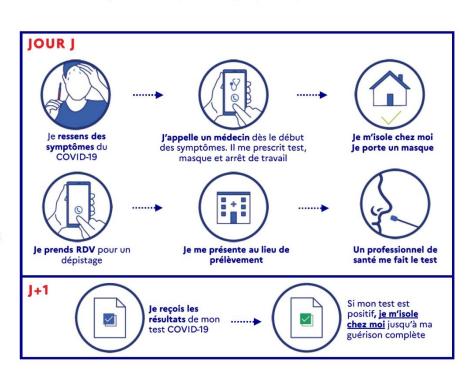


SI J'AI DES SYMPTÔMES

Résultat du test

48 H

après les 1ers symptômes





Contact presse Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-

 $Courriel: \underline{communication@reunion.pref.gouv.fr}$

Internet: www.reunion.gouv.fr Twitter: @Prefet974 Facebook: @Prefet974